



FONDATION CHARLOTTE OLIVIER

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2011



REMERCIEMENTS

En ouverture de ce rapport annuel 2011, nous désirons remercier tout particulièrement pour leur confiance et leur soutien:

- L'Université de Fribourg
- Le Centre Universitaire Romand de Médecine Légale, Unité de Médecine des Violences
- La Conférence des Présidents des Organes de répartition des bénéfices de la Loterie Romande
- La Direction de la santé et des affaires sociales du canton de Fribourg
- Le Service de l'enfance et de la jeunesse, Fribourg
- Le Service de la santé publique du canton de Fribourg
- Le Fond cantonal de prévention et de lutte contre le jeu excessif du canton de Fribourg
- Le Fond cantonal de lutte contre les toxicomanies du canton de Fribourg
- Les Fondations : Leenaards, Promotion Santé Suisse et OAK
- Les généreux donateurs et donatrices sollicités à titre personnel pour la demande de soutien lancée à titre exceptionnel au projet Bientraitance phase II
- La Fondation Compétences Bénévoles, et tout particulièrement, Laurent, expert-comptable agréé

Nous remercions également pour leur engagement et la qualité de leur travail les membres du Conseil de Fondation, ainsi que l'ensemble des collaborateurs et collaboratrices engagés auprès de la FCHO.

PROJETS 2011

RÉACTUALISATION DE LA FORMATION PRÉMALPA 2011-2012 : PRÉVENTION DE LA MALTRAITANCE ENVERS LES PERSONNES ÂGÉES.

En 2003, le Service de la Santé Publique du canton de Vaud avait mandaté la Fondation Charlotte Olivier pour la conception d'un programme de formation à la prévention de la maltraitance envers la personne âgée. L'expérimentation de ce modèle a permis aux professionnel-le-s de découvrir cette problématique encore bien souvent taboue. L'évaluation positive de ces formations, tant par les professionnel-le-s que par les responsables d'institutions, a stimulé le développement d'adaptations cantonales : « Prémalpa Jura » en 2005 - « Prémalpa Genève » en 2006 et « Prémalpa Fribourg » en 2008.

En 2010, les séances de sensibilisation à la prévention de la maltraitance dispensées par Alter Ego ont suscité une hausse considérable des demandes de formation comme référent-e Prémalpa. Dans cette perspective, le contenu et le matériel de formation devraient être actualisés et de nouvelles équipes de formateurs et formatrices constituées afin d'intégrer les développements les plus récents dans ce domaine.

Objectifs du projet :

1. mettre à jour les contenus de la formation Prémalpa par une revue de la littérature, un examen des bonnes pratiques et des recommandations diffusées par l'OMS et par la capitalisation des expériences des référent-e-s formés jusqu'ici
2. tester ce modèle de formation actualisé au cours d'une session pilote animée par des formateurs et formatrices expérimentés et ajuster le modèle aux résultats de la session pilote
3. promouvoir une nouvelle série d'offre de formation Prémalpa basée sur le concept actualisé.

Grâce au soutien de la Fondation Leenaards et l'Unité de Médecine des Violences du Centre Universitaire romand de Médecine Légale, le projet a pu commencer en septembre 2011. Le calendrier a dû être adapté, suite à la difficulté à retrouver les coordonnées des 150 multiplicateurs et multiplicatrices formés jusqu'ici. L'enquête a pu être finalisée fin décembre et sera envoyée en janvier 2012.

« RÉFÉRENT MALTRAITANCE ENFANTS – PHASE IV » ANCRAGE, VALORISATION DE LA FORMATION « PREMIER LIEN MALTRAITANCE » DANS LE CANTON DE FRIBOURG ET ADAPTATION À LA RÉGION ALÉMANIQUE DU CANTON

Dans le cadre des activités mises en place de 2004 à 2011 par la Fondation Charlotte Olivier et le Département de la Santé et Affaires sociales du canton de Fribourg, en matière de prévention de la maltraitance envers les enfants, la HEdS Fribourg a poursuivi en 2011 le mandat de la FCHO. Il s'agissait d'assurer le volet formation « Premier lien maltraitance enfants » dans la continuité du concept « Référents maltraitance enfants » développé avec succès par la FCHO dans le canton du

Jura et de créer un protocole de dépistage et d'orientation de la maltraitance envers les enfants pour les professionnel-le-s de premier niveau en constituant un groupe de travail formé de professionnel-le-s de terrain.

En 2011, 13 professionnel-le-s provenant des domaines de la santé, de l'enseignement, de la formation et d'associations communautaires tels que les Spielgruppe, ont suivi la seconde session de formation germanophone. Un bilan très positif des évaluations des formations francophones et germanophones établi par la HEdS FR a mis en évidence que cette formation répond aux besoins existant des professionnel-le-s du réseau. Elle s'est basée sur l'avis des 78 professionnel-le-s qui ont suivi cette formation entre 2008 et 2011. Elle a été perçue comme importante face aux risques observés et aux nécessités de dépister et d'orienter lors de violence envers les enfants. Les professionnel-le-s souhaitent d'une part, que leurs collègues du canton impliqué-e-s dans la prise en charge et la protection des enfants puissent bénéficier de cette formation. D'autre part, les professionnel-le-s souhaitent la création de groupes d'intervision et de supervision qui leur permettraient de bénéficier d'un suivi. La coordinatrice de la formation francophone à la HEdS FR a par ailleurs participé à une session de 3 journées de formation « Premier lien maltraitance enfants » dans le canton du Jura qu'elle a co-animé avec un travailleur social de la FC de ce canton.

En parallèle, le **projet de protocole de dépistage et d'orientation de la maltraitance envers les enfants** a été évalué par les participant-e-s aux sessions de FC, étudié par le groupe d'accompagnement du projet et adapté par la HEdS FR en fonction des remarques. La FCHO l'a finalisé et mis en page, afin de le soumettre à la Direction de la santé et des affaires sociales du canton de Fribourg pour sa diffusion. La mise en page a d'ailleurs été élaborée par une graphiste, Lucie Ryser. L'objectif final est la diffusion du protocole par la DSAS, ce qui en ferait un outil élaboré par des professionnel-le-s de terrain pour des professionnel-le-s de terrain. Cet objectif rejoindrait ainsi le souhait des professionnel-le-s émis lors des journées du réseau en 2007 et 2008.

Lors d'une séance du groupe d'accompagnement en février, la pérennisation du projet a été discutée. Sur demande du chef du Service de l'Enfance et de la Jeunesse du canton de Fribourg, un **projet pour un programme cantonal de prévention de la maltraitance** contenant un bref descriptif des tâches et des partenaires potentiels pour les formations premiers liens, le protocole, les journées du réseau, la carte réseau, l'exploitation du monitoring cantonal de 2002 a été établi par la FCHO et transmis au chef du SEJ en mars 2011.

Le projet a bénéficié d'un groupe d'accompagnement composé du SSP, du SEJ, de la FCHO et de la HEdS FR. Il a assuré le soutien scientifique et la reconnaissance politiques et institutionnelles du projet.

Le projet a bénéficié du précieux soutien de la Fondation OAK.

BIENTRAITANCE : PHASE II

Le projet Bientraitance phase II a été reformaté au début du printemps 2011, car la volonté de développer conjointement deux projets, l'un pour les enfants (suite de Bientraitance, phase I, 2006-2009) et l'autre pour les jeunes (suites du projet Varietà du CSAJ) s'est avéré trop ambitieux. En effet, l'articulation s'est avérée trop délicate tout particulièrement dans la recherche de fonds.

Le CSAJ et la FCHO ont donc décidé de mener les recherches de fonds et l'implantation de chaque projet de manière indépendante tout en conservant des liens forts et réguliers.

La phase I du projet Bientraitance, phase pilote, a visé à renforcer l'accès et la participation des enfants et des adolescent-e-s à des activités de loisirs existantes susceptibles d'avoir un effet favorable sur leur santé. L'ambition du projet a été de découvrir comment construire un pont entre les activités de loisirs existantes et les enfants/adolescent-e-s non touchés par ces activités. En parallèle, une évaluation des résultats de la participation à des activités de groupes sur la santé et le bien-être des enfants/adolescents a été menée. Cette expérience, évaluée positivement, a donné naissance à un **guide** qui permet d'analyser les besoins, les ressources et les freins et de mettre en œuvre les différentes étapes qui vont permettre un accès « bas seuil » des enfants aux activités « bientraitantes » existantes.

L'année 2011 a abouti d'une part, à la création du **site internet www.projetbientraitance.org**, lequel présente 3 volets : « La Bientraitance, tout ce que vous avez toujours voulu savoir », le déroulement de l'Expérience fribourgeoise et le guide de projet Bientraitance. Le **guide** de gestion de projet a été amélioré et finalisé afin de le mettre à disposition, sur le web, de toute personne professionnelle ou non, désireuse de mettre en place un projet Bientraitance dans son quartier, sa commune ou sa région. Véritable outil d'action, ce guide contient une boîte-à-outils et un logiciel de cartographie qui permet de visualiser les activités extra-scolaires de la région visée. Il détaille en 10 chapitres les étapes de planification et de réalisation du projet. Il sera disponible sur le web au début 2012. Débutera ensuite sa diffusion auprès des instances communales, cantonales, des institutions à caractère social, des responsables d'activités extrascolaires collectives, des responsables d'activités de jeunesse, en d'autres termes auprès de tout organisme soucieux du bien-être des enfants et des jeunes en Suisse romande.

D'autre part, une évaluation de l'expérience fribourgeoise (2006 -2009) a débuté cet automne. Il s'agit d'une part d'évaluer les conséquences et les apports d'une participation régulière ou non à des activités collectives extrascolaires. D'autre part, une évaluation de la pertinence du projet, des déterminants d'une participation régulière aux activités de loisirs et de l'impact du projet sur la durée sera également menée en interrogeant les responsables d'activités et les relais de terrain ayant participé à la phase I du projet. L'objectif de ces évaluations est de formuler les recommandations nécessaires à l'intégration du projet au sein même des politiques institutionnelles.

La Conférence des Présidents des Organes de répartition des bénéfices de la Loterie Romande financé la création du site internet www.projetbientraitance.org

L'évaluation de l'Expérience fribourgeoise a reçu le soutien du Département de la Santé et des Affaires Sociales du canton de Fribourg, du Fond cantonal de prévention et de lutte contre le jeu excessif et du Fond cantonal de lutte contre les toxicomanies.

Madame la Conseillère d'Etat, Anne-Claude Demierre soutient le développement de cette phase II du projet Bientraitance.

Est-il plus favorable pour la santé de travailler que d'être à la retraite ? A quel âge, pour qui, dans quelles conditions ? Etant donné les défis politiques et économiques que soulèvent actuellement l'allongement de l'espérance de vie et le financement des retraites, un état des lieux des connaissances scientifiques sur le bilan en terme de santé publique de "travail versus retraite" semblait indispensable. En effet, on connaît de mieux en mieux les conditions pour vieillir en bonne santé. Des progrès importants ont été faits dans la prévention de problèmes liés au vieillissement. De même, divers projets et publications, principalement destinés aux employeurs, ont traité de la question des personnes de 50 ans et plus dans l'entreprise. Mais une synthèse des connaissances articulant ces différents domaines faisait actuellement défaut. Le projet entend contribuer à pallier ces lacunes. Il consiste en une revue raisonnée de la littérature scientifique disponible et une présentation de ces résultats, sous forme d'une brochure. Cette dernière sera mise à disposition des responsables politiques, des promoteurs/trices de programmes de prévention, des chercheur-e-s, des associations professionnelles, des assurances, des entreprises, etc.

Amorçé en 2010, le projet a obtenu plusieurs subventions (Promotion Santé Suisse, Loterie Romande, Fondation Leenaards) en 2011 qui ont permis d'étayer les résultats avec de nouvelles données et de financer l'édition et le graphisme d'une brochure, à paraître au début 2012. Au cours de cette année, une première version du document a été soumise à plusieurs relecteurs et relectrices qui ont fait des propositions et remarques utiles. Le Prof. Alberto Holly, de l'Institut d'économie et management de la santé de l'Université de Lausanne, ainsi que le Dr. Steinmann, Senior Manager à Promotion Santé Suisse, Berne, ont aimablement accepté de préfacier l'ouvrage. Mme Lucie Ryser, graphiste, en a assuré la mise en page et les illustrations. Enfin, Mme Isabelle Evéquo Diethelm, administratrice de la FCHO a apporté un soutien précieux au projet tout au long de l'année.

Parmi les nouvelles données que nous avons intégrées, les résultats de l'étude SHARELIFE 2008, parus au printemps 2011, se sont révélés très intéressants, car portant sur le parcours de vie des personnes interrogées, et mettent en évidence les effets à long terme des politiques sociales. Par exemple, les dépenses publiques en faveur de la population active (familles, logement, aide en cas de chômage) réduisent le risque de pauvreté persistante chez les individus âgés. Par ailleurs, nous avons approfondi la situation des migrant-e-s âgés grâce à un entretien avec le Prof. Claudio Bolzman de la HETS-ies à Genève, et la lecture de ses travaux sur le sujet.

La chercheuse chargée de l'étude a suivi le cours « Cercle de legs : planifier et gérer la transition vers la retraite » le 15.2.2011 à Cully. Elle a également participé à la 6ème Conférence « Panel data users in Switzerland », les 8-9.6.2011 à l'Université de Lausanne, et au colloque de la Fondation Leenaards « Qualité de vie des personnes âgées » le 27.9.2011.

Le résultat final est un document de 79 pages. Il débute par deux préfaces, suivies d'une introduction et d'un chapitre méthodologique. Le chapitre central est consacré aux résultats et fournit une synthèse des connaissances fondées sur l'évidence portant sur la qualité de vie, la mortalité, la morbidité des personnes âgées de plus de 50 ans au travail et lors de la retraite. Puis, les pistes de prévention et promotion de la santé méritant d'être suivies et des exemples de bonnes pratiques sont proposés. Le chapitre se clôt par une récapitulation des principaux résultats. La conclusion identifie les priorités qui devraient prendre la forme d'une « équation »

favorable à la santé au travail et à la retraite après 50 ans, car il serait judicieux de n'en omettre aucune des composantes. Une liste des références citées figure à la fin du document.

En 2012, il est prévu de tirer la brochure à 500 exemplaires, de faire un communiqué de presse ainsi qu'un envoi aux publics-cibles. Les résultats de cette étude intéresseront une large audience et tout particulièrement les acteurs et actrices du monde du travail et de la santé publique. Puis le document sera mis à disposition sur le site internet de la FCHO.

Ce projet a bénéficié du précieux soutien de la Fondation Leenaards, de Promotion Santé Suisse et de la Conférence des Présidents des Organes de répartition des bénéfices de la Loterie Romande.

PUBLICATIONS DE LA FCHO

A COMMANDER AUX EDITIONS FONDATION CHARLOTTE OLIVIER
AU SECRÉTARIAT, PAR TÉLÉPHONE 026 300 73 61 OU
PAR COURRIEL À : INFO@FCHO.CH

La brochure « *Bienveillance. Revue de la littérature et état des lieux* » Dr Bertrand Graz, 2^{ème} éd. 2009 peut être commandée gratuitement au secrétariat de la fondation. Elle a été mise en ligne sur le nouveau site www.projetbienveillance.org et est téléchargeable gratuitement.

Depuis 2000, la notion de « bienveillance » est couramment utilisée, notamment en France et en Belgique dans le domaine de la protection de l'enfance. Pourtant, cette notion reste encore floue. La Revue de la littérature et l'état des lieux réalisés par le Docteur Bertrand Graz précisent les contours de cette notion tout en rendant compte de toute la complexité que suppose une telle entreprise. Cet ouvrage soulève les interrogations inhérentes à toute tentative de définition : Qu'est-ce que la bienveillance ? Qui s'y intéresse et pourquoi ? Avec quels résultats ? Quelles interventions recommander ?

L'ouvrage est enrichi d'une préface du Dr Michel Manciaux, Professeur émérite en pédiatrie sociale et en santé publique à l'Université de Nancy, France. Docteur honoris causa de l'Université de Montréal. Il est illustré par les photographies de Luc Chessex.

Et toujours afin que vive la pensée de Charlotte Olivier : « *Penser global en santé publique, un héritage de Charlotte Olivier* » avec les contributions originales de : Dr F. Heinzer, Ligue pulmonaire vaudoise, Prof. D. Sprumont, Université de Fribourg, G. Heller, historienne, A. Zappalla sociologue, F. Porchet, infirmière et J. Narby, anthropologue. Un ouvrage illustré de photos originales de Charlotte Olivier et de son dispensaire.

ACTIVITS ADMINISTRATIVES EXCEPTIONNELLES

L'évolution actuelle des exigences comptables des fondations exige une présentation comptable plus détaillée et adaptée à la norme RPC 21, soit l'apparition des bénéfices et pertes de chaque projet dans les comptes d'exploitation afin de rendre visible le travail réel des fondations. C'est pourquoi, afin de répondre aux normes RPC 21 et aux exigences de nos sponsors, la FCHO a décidé d'entreprendre un travail de restructuration de son plan comptable. Disposant de peu de moyens financiers suite au bilan négatif 2010, la fondation a cherché de l'aide auprès d'organismes philanthropiques. Finalement, ses recherches l'ont menée à la Fondation Compétences Bénévoles (FCB) qui vient en aide à des organisations sans but lucratif souhaitant concrétiser un projet bien spécifique. Le nôtre était de permettre à la personne responsable de la comptabilité, d'acquérir de nouvelles compétences et de nouvelles façons de réfléchir afin d'établir ce nouveau plan comptable et d'être à même de le faire fonctionner.

Après que notre projet ait été accepté par le Comité de la FCB, qu'un plan de collaboration ait été établi, des séances ont eu lieu dont deux uniquement avec le coach en comptabilité fourni par FCB et expert-comptable agréé. Elles ont permis de faire un tour d'horizon de l'existant, d'identifier les attentes du CF et des sponsors en matière de présentation comptable, de réfléchir sur le programme comptable à mettre en place et d'identifier les éléments importants, de comprendre les normes RPC21 et de définir des seuils afin de clarifier la communication avec les sponsors des projets. L'établissement de l'ossature du nouveau plan comptable prendra place en 2012, l'objectif étant de présenter une révision comptable 2011, selon la norme RPC21.

La plaquette de présentation de la FCHO étant épuisée, une nouvelle plaquette devait être imprimée. Mme Lucie Ryser, graphiste employée par la FCHO au bénéfice d'un ETS de la ville de Lausanne, a développé plusieurs projets de nouvelle plaquette. L'une d'elle a rencontré l'adhésion du CF et a été imprimée et diffusée dans le courant de l'année.

ACTIVITÉS ADMINISTRATIVES ORDINAIRES

La communication entre le secrétariat et la Présidente s'est maintenue régulièrement sous forme de rapports d'activités du secrétariat par messagerie électronique envoyés et visés chaque semaine.

De plus, la Présidente et Mme Isabelle Evéquoz Diethelm se sont rencontrées environ une fois par mois au siège administratif de la FCHO à Fribourg ou au bureau de la Présidente à Lausanne, pour régler les affaires courantes, discuter des développements ou résoudre des problèmes particuliers.

Rappelons qu'un règlement interne spécialement développé pour le suivi et le contrôle de la qualité des projets au sein de la FCHO permet d'assurer une gestion efficace et transparente des projets et de leurs budgets. Depuis 2004, ce règlement est complété par un guide méthodologique pour le développement et la réalisation de projets de prévention et de promotion de la santé.

De nombreuses informations complémentaires concernant notre Fondation, ses structures et son administration, peuvent être consultées sur notre site : www.fcho.ch.

Cette année, la FCHO boucle ses comptes sur un déficit d'exploitation et ce, pour la deuxième année consécutive. Toutefois, le déficit est 2,4 fois moindre qu'en 2010. Cette situation financière est due, comme lors de l'exercice précédent, au projet Bientraitance phase II (et plus précisément cette année à un de ses objectifs), lequel malgré des efforts conjugués, n'a pu s'implanter dans les communes, ce qui lui aurait permis de recevoir le soutien de sponsors pour cette activité qui l'aurait pérennisé.

Explications : suite à la décision du Conseil de Fondation, un appel de fonds exceptionnel a été mis en œuvre en 2011. La Direction du projet, appuyée la Présidente de la FCHO, ont effectué un grand nombre de démarches afin de promouvoir l'implantation de ce projet. A cet effet, le projet Bientraitance phase II a été présenté aux communes de Lausanne, de Vevey, lors d'une rencontre au sein de l'Office Fédéral des Assurances sociales, etc. Malgré ces efforts, le projet n'a été adopté par aucune commune contactée. Les raisons pour le canton de Vaud sont à chercher dans la reconfiguration politique communale qui a eu lieu en 2011 et à l'instauration de délégué-e-s à la Jeunesse. Ces nouveaux délégué-e-s à la Jeunesse étaient dans une phase de définition de leurs cahiers des charges et peu disponibles, à ce moment-là, pour s'engager dans des projets novateurs. Face à cette situation, et afin de poursuivre l'assainissement des comptes de la FCHO, le Conseil de fondation a pris la décision en fin d'année d'affecter la somme de CHF 30'000.-, disponible sur le Fond pour l'Enfance, au projet Bientraitance. Ce fond était disponible pour le soutien d'un projet visant le bien-être des enfants. Cette décision est donc en plein accord avec la destination dudit fond.

ACTIVITES STATUTAIRES

Le Conseil de fondation (CF) s'est réuni une fois durant l'année, le 31 mars 2011. Après la partie statutaire, deux projets ont été présentés par leur responsable (Travail-santé-retraite et Bientraitance). Suite à l'insuccès de la recherche de fonds du projet Bientraitance phase II, une réduction du pourcentage de travail de la cheffe de projet a été décidée et un nouveau cahier des charges établi par le CF. Par ailleurs, la poursuite de ce projet a été suspendue à la réponse d'une commune lausannoise qui permettrait de poursuivre l'implémentation d'un axe du projet dans un autre canton.

Le contexte d'émergence du projet de recherche Travail retraite santé - Revue de littérature et état des lieux a été présenté, ainsi que ses objectifs, ses questions de recherche et les premiers résultats qui se sont dégagés des questionnaires. La responsable de projet annonce qu'une graphiste, engagée par l'intermédiaire d'un ETS de la ville de Lausanne, s'est déjà attelée à l'illustration et à la mise en page de la brochure. Celle-ci sera imprimée grâce au succès de la recherche de fonds (cf. p. 6-7).

Les comptes ont été audités par Monsieur Jean-Pierre Ryffel, expert-réviseur agréé, Chemin de Pré-Lebaz 27, 1054 Morens, en date du 26 juillet 2012. Les comptes ont été approuvés par les membres du Conseil de fondation et envoyés au Département Fédéral de l'Intérieur pour contrôle. Etant donné le retard pris du fait de la mise aux normes RPC21 de notre plan comptable, le rapport de révision n'a pu être envoyé afin de respecter le délai officiel du DFI. Au courant de notre démarche, le DFI nous a accordé un délai au 30 août 2012.